

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2021

---

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2082

présenté par  
M. Mesnier

-----

### ARTICLE 10

À la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 37, substituer aux mots :

« à la date d'entrée en vigueur de ces dispositions »,

les mots :

« au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.